

Une procédure de délivrance d'un titre domaniale, une autorisation d'occupation temporaire commerciale du domaine public maritime, pour ce coffre est bien en cours d'instruction en parallèle de la procédure LEMA. Le BLO donne donc un avis favorable à ce dossier.

Anaïs JACQUEL-MARGO
Chef du bureau littoral ouest



**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Service DPM et environnement marin

244 avenue de l'Infanterie de Marine

CS 31209 - 83070 Toulon cedex

tél. : 04.94.46.82.14

mob. : 06.61.65.14.76